

Jeudi 27 juin 2013

Communiqué

POCL : pour Bernard Bonne, *le gouvernement doit prendre ses responsabilités et rendre ses arbitrages.*

« A l'évidence, la commission mobilité 21 n'a pas jugé prioritaires les projets des lignes à grande vitesse qui constituent pourtant un élément essentiel d'un aménagement du territoire bien pensé et équilibré.

Pour la ligne Paris-Orléans-Clermont-Ferrand-Lyon, si le projet n'est pas abandonné, celui-ci dépendra avant tout de la date de saturation de l'actuelle ligne Lyon – Paris que la commission n'a pas été en mesure de déterminer.

J'ose espérer qu'il ne s'agit pas de repousser aux calendes grecques, ce projet reconnu d'intérêt national, porteur de croissance économique, d'activités et donc d'emplois, qui concerne au-delà de la Loire et du Roannais, neuf régions, quinze départements et quelque quinze millions d'habitants.

On annonce la création d'un observatoire. Si c'est un « observatoire pour observer », c'est tout vu, je condamne cette proposition. Si c'est un observatoire pour mieux agir à terme, alors admettons.

Le gouvernement doit maintenant prendre ses responsabilités et rendre ses arbitrages.

Avec l'ensemble des élus de la Loire et des acteurs économiques ligériens, sur le POCL comme sur l'A 45, je resterai particulièrement vigilant et mobilisé pour que ces projets aboutissent dans les meilleurs délais possibles.

Il n'est pas question de baisser la garde ou de relâcher la pression ».

Bernard Bonne
Président du conseil général de la Loire